



No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW

PROCÈS-VERBAL la deuxième réunion de deux séance régulière ajournée du 13 novembre 2017 du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 20 novembre 2017 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de la Mairesse, Madame Carole Robert.

Étaient aussi présents : Les conseillères Lucie Cousineau, Joanne Mayer et Maureen Rice, ainsi que les conseillers Roch Courville, Ghyslain Robert et Luc Thivierge.

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

(1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par la mairesse, Madame Carole Robert.

(2) PÉRIODE DE QUESTIONS

(3) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

La présente réunion fait suite à la séance d'ajournement du lundi 13 novembre 2017.

(4) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 2 octobre 2017 soit adopté.

PROPOSÉ PAR le conseiller Ghyslain Robert

APPUYÉ PAR le conseiller Luc Thivierge

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

(5) ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec des ajouts aux points suivants : 7.1.2, 7.2.5, 7.2.6, et 7.2.7 et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Cousineau

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

(6) FACTURES À PAYER

IL EST RÉSOLU QUE la liste #11-2017 des déboursés pour la période du 1er octobre 2017 au 31 octobre 2017 totalisant un montant de 310 161.74 \$ \$;

QUE les salaires nets versés pour la période du 1er octobre 2017 au 31 octobre 2017 totalisant un montant de 28 378.41 \$ soient acceptés;

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR le conseiller Roch Courville

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Rice

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT

Je, soussignée directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #225-11-2017, comme prévu par le Conseil de la municipalité de Low.


Directrice générale/secrétaire-trésorière

(7) RAPPORT DE LA MAIRESSE

Aucun rapport.

(7.1) ADMINISTRATION

225-11-2017

226-11-2017

227-11-2017



No de résolution
ou annotation

228-11-2017

(7.1.1) RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Aucun rapport.

(7.1.2) COMITÉS

CONSIDÉRANT l'article 82 du Code municipal confirmant l'autorité du conseil de nommer des comités;

IL EST RÉSOLU que le conseil ratifie la composition des comités suivants;

	Président (e)	Vice-président (e)	
Administration	Joanne Mayer	Maureen Rice	Lucie Cousineau
Travaux publics	Luc Thivierge	Roch Courville	Ghyslain Robert
Sécurité publique	Maureen Rice	Ghyslain Robert	
Environnement	Roch Courville	Ghyslain Robert	
Comité consultatif d'urbanisme	Joanne Mayer	Luc Thivierge	
Loisir et culture et communications	Lucie Cousineau	Joanne Mayer	Maureen Rice

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉE PAR le conseiller Roch Courville
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7.2 VOIRIE

(7.2.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(7.2.2) DÉMISSION/EMBAUCHE

CONSIDÉRANT la lettre de démission en date du 1^{er} novembre 2017 de Monsieur John Emery, employé de la voirie à titre d'ouvrier d'entretien des routes;

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher un remplaçant pour le poste d'ouvrier d'entretien des routes avant que la neige commence;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil accepte la démission de Monsieur John Emery ;

QUE le conseil convient de procéder à l'embauche d'un ouvrier d'entretien des routes sans affichage de poste afin d'expédier le processus ;

QUE le conseil convient que les candidats seront sélectionnés parmi ceux et celles qui ont postulé pour le poste d'ouvrier d'entretien général affiché en septembre 2017 ;

QUE le conseil nomme les conseillers Ghyslain Robert, Luc Thivierge et Roch Courville au comité de sélection assisté de la directrice générale en absence d'un Inspecteur Municipal.

PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Thivierge
APPUYÉ PAR le conseiller Ghyslain Robert
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

(7.2.3) DÉNEIGEMENT PROMENADE DU SOLEIL

CONSIDÉRANT les démarches de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) afin de prolonger la Véloroute des Drapeurs dans la municipalité de Low;

CONSIDÉRANT que la MRCVG a procédé à l'acquisition, via expropriation, de l'emprise des chemins Promenade du Soleil Sud et Promenade du Soleil Nord suite à une entente entre la municipalité de Low et la MRCVG. Et après vérification auprès de la Directrice générale de la MRC Vallée-de-la-Gatineau nous confirmant que les Promenades sont bel et bien des chemins public;

229-11-2017

230-11-2017



No de résolution
ou annotation

231-11-2017

CONSIDÉRANT que la MRCVG souhaite conclure une entente avec la municipalité de Low afin que la municipalité entreprenne le déneigement desdits chemins pour l'hiver 2017-2018 dès la première tombée de neige ;

CONSIDÉRANT que la MRCVG s'engage à payer les coûts de déneigement occasionnés par cette entente sur présentation de pièces justificatives;

CONSIDÉRANT que cette demande se fait dans l'intérêt des résidents du chemin Promenade du Soleil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à déneiger le chemin Promenade du Soleil Sud et Nord à partir de la première tombée de neige suite à la signature d'une entente entre la municipalité de Low et la MRCVG;

QUE la municipalité de Low fournira les pièces justificatives avec les demandes de paiements auprès de la MRCVG;

PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Thivierge

APPUYÉ PAR le conseiller Roch Courville

OPPOSÉ PAR les conseillères Lucie Cousineau (pas d'information adéquate) et Maureen Rice (n'est pas d'accord avec la MRC)

ADOPTÉE

(7.2.4) NIVELEUSE

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas de niveleuse suite à un accident au mois de juillet 2017;

CONSIDÉRANT que la niveleuse est un des équipements clés du service de la voirie;

CONSIDÉRANT que la recommandation de l'inspecteur municipal, Jonathan Hamel, de procéder à l'achat d'une nouvelle niveleuse dans les plus brefs délais;

CONSIDÉRANT que la politique de gestion contractuelle de la municipalité concernant l'obligation de la municipalité d'entamer un processus de soumission public (SEAU) pour tout achat de plus de 100,000\$.

CONSIDÉRANT que le conseil doit autoriser la Préparation de devis pour l'achat d'une niveleuse équivalente à celle que la municipalité possédait auparavant;

IL EST RÉSOLU que le conseil reporte l'adoption d'une résolution sur la préparation d'un devis pour l'achat d'une niveleuse à la réunion ultérieure.

QUE la demande de soumission soit affichée sur le site SEAO;

QUE la préparation de devis soit faite sous la supervision de l'inspecteur municipal, Jonathan Hamel

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Cousineau

OPPOSÉ PAR le conseiller Ghyslain Robert

ADOPTÉE

232-11-2017

(7.2.5) DÉMISSION

IL EST RÉSOLU que le conseil accepte la démission de Monsieur Hamel en date du 20 novembre 2017.

PROPOSÉ PAR le conseiller Ghyslain Robert

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Rice

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

233-11-2017

(7.2.6) ASSISTANCE TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Jonathan Hamel, inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de cesse aux demandes de permis et d'informations ainsi que pour l'application de la réglementation ;



Ne de résolution
ou annotation

234-11-2017

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise l'administration de se prévoir de l'assistance de Monsieur Normand Schnob, au taux horaire de 50 \$ afin D'assurer une qualité de service aux citoyens désirant un permis et/ou de l'information ainsi que d'assurer l'application de la réglementation municipale.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Cousineau
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

(7.2.7) DEMANDE - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL)

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Low a pris connaissance des modalités d'application du Volet- Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Low désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'améliorations du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Vallée de la Gatineau a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Low autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL;

QUE la demande soit préparée par Éric Saumure, ingénieur MRC Vallée de la Gatineau;

QUE la mairesse, Madame Carole Robert et/ou la directrice générale, Franceska Gnarowski, soient, par la présente, autorisées à signer tous les documents relatifs à cette demande.

PROPOSÉ PAR le conseiller Roch Courville
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Thivierge
OPPOSÉ PAR la conseillère Lucie Cousineau

Je vote contre, par principe. Le conseil a reçu les documents de ce dossier le 17 novembre 2017, nous avons eu la fin de semaine pour étudier le dossier RIRL. (avant la réunion du 20 novembre 2017). Considérant que cette subvention est connue depuis plusieurs années et que nous avons la date limite de la fin novembre 2017. Je vote contre et je demande que cette explication de mon opposition soit notée au procès verbale .

(7.3) SÉCURITÉ CIVILE

(7.3.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(7.4) ENVIRONNEMENT

(7.4.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(7.5) URBANISME

(7.5.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(7.6) LOISIRS & CULTURE

(7.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par les conseillères Joanne Mayer et Lucie Cousineau.

(8) VARIA

(9) CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU que la réunion est levée à 20h10

235-11-2017



No de résolution
ou annotation

PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Thivierge
APPUYÉ PAR la conseillère Roch Courville
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Mairesse

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Secrétaire Trésorière
adjoïnte



No de résolution
ou annotation